



**ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE SPORTIVE ET DE LOISIRS
DES PERSONNELS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES YVELINES**

COMPTE-RENDU

**de la RÉUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du 17 Mars 2005**

à l'INA P-G de Grignon

Etaient présents :

**Lucien CASTELLO
Claudie DELAGE
Sylvie DURVIS
Andrée FABRE
Sylvie GUILLOCHER
Danièle HUET
Lydie MAZAS
Patricia PERON
Joëlle RENOIR
Nathalie ROUBAUD**

Représentant de la D.D.A.F : Monsieur LEROY

Absents excusés :

**Gérard RICHARD
Joëlle GUILLAUME
Karine GRELLAUD (pouvoir à Sylvie DURVIS)
Christine BOURGET (pouvoir à Claudie DELAGE)
Bernadette SELLENET
Christine LEBOEUF (démission)**

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte-rendu du CA précédent
- 2/ Bilan des activités depuis la rentrée 2004.
- 3/ Bilan financier.
- 4/ Bilan de l'inter-mandat de l'ASMA Nationale
- 5/ Activités à venir
- 6/ Calendrier des prochaines réunions de bureau et conseil d'administration
- 7/ Questions diverses

La séance est ouverte par la présidente, Joëlle Renoir, à 10 h 30.

Le PV du 18 novembre 2004 est approuvé.

En raison de sa charge de travail et de préoccupations personnelles, Christine LEBOEUF a fait part de sa démission par courrier au conseil d'administration.

Le problème de la diffusion de l'information sur le LEGTA de Saint Germain en Laye se pose. Madame Chanfreau l'épouse du Directeur de l'Etablissement serait éventuellement prête à assurer cette diffusion. Lucien Castello propose d'envoyer l'information par mail aux enseignants, mais cela ne résoudrait pas le problème pour les autres agents ainsi que les inscriptions et le paiement des activités.

Joëlle RENOIR va adresser un courrier au Directeur.

3. Bilan financier.

Sylvie Durvis nous présente un budget provisoire succinct, qu'il faudra compléter pour transmission à l'ASMA Nationale et aux membres du CA. Patricia Péron remarque qu'il serait intéressant que figure le prix de revient par agent

4. Bilan de l'inter-mandat de l'ASMA Nationale.

Lucien Castello avait préparé un diaporama et, un classeur récapitulait nos activités depuis 2000.

Plusieurs demandes ont émané :

- l'ASMA Nationale devrait intervenir dans la rédaction des conventions. Si celle de l'ADSMA78 est bien faite et circule sans problème entre les établissements ce n'est pas le cas de tous les départements.
- Demande à ce que le paiement des subventions soit uniformisé : 80% en mars et 20% en novembre.
- Demande de précision quant aux assurances (voitures personnelles..)
- Demande d'augmentation de la subvention par agent et subvention pour les retraités.
- Demande à ce que les DOM TOM soient associés aux activités de l'ASMA.
- Demande d'un nouveau logiciel spécifique de comptabilité plus convivial.
- Demande de modification de la note de service en obligeant les directeurs d'établissement de signer la convention.

Joëlle Renoir a remarqué que cette année les groupes de travail étaient orientés vers le « tourisme solidaire ».

Un nouveau président a été nommé à la tête de l'ASMA Nationale : il s'agit de Daniel Place.

Un bulletin d'information « inforapide » est transmis aux présidents des ADSMA. Joëlle Renoir le diffusera par mail aux membres du conseil d'administration.

Suite aux dernières élections de 2003, nous avons un nombre plus important d'adhérents. Nous avons donc obtenu un complément de subvention au titre de 2003 de 2 289 euros.

5. Activités à venir

Visite des coulisses de Roland Garros : 19 mars 2005 à 14h30

21 participants sont prévus.

Baie de Somme :

Patricia Péron nous fait part de son impossibilité à trouver un hébergement pour la période prévue en 2005.

Le programme était le suivant :

Samedi

Visite du parc de Marquenterre avec un guide, promenade au Crotoy, visite de la maison de l'oiseau en compagnie d'un guide,

Dimanche

Train touristique, visite de Saint Valéry, visite des jardins de l'abbaye de Valloire.

Le conseil d'administration décide de réserver dès à présent pour 2006, les 13 et 14 mai ou de préférence les 20 et 21 mai sur une base de 50 personnes.

Initiation au golf à Guyancourt : samedi 18 juin 2005 de 14 à 16 heures.

Prix coûtant : 19 euros par personne.

Week-end à Rome :

Nous avons fait intervenir la MAIF auprès de laquelle est assurée l'ASMA Nationale pour prendre en main notre dossier. La MAIF a fait un courrier à CAP Géo demandant de nous rembourser la somme versée ou de nous proposer un voyage en substitution.

Il est convenu d'attendre le règlement de cette affaire pour programmer un nouveau week-end courant octobre.

Le roi soleil : Le 15 octobre 2005 à 21 heures au palais des sports.

Prix coûtant : 36 euros en catégorie 3. Une option a été prise pour 50 places auprès de Contact spectacle. Le transport sera pris en charge par l'ADSMA78.

Opéra Garnier : Joëlle Renoir va se renseigner pour proposer un ballet classique pour la fin de l'année.

7. Questions diverses

Patricia Péron repose le problème soulevé par Claudie Delage lors du spectacle enfant de fin d'année. Cette dernière aurait souhaité que les petits-enfants bénéficient de la gratuité comme les enfants. Joëlle Renoir n'est pas d'accord, car se pose aussi le problème des familles recomposées et la prise en charge des enfants des conjoints.

Il est décidé d'y réfléchir et d'en discuter lors du prochain CA aux vues des textes de l'ASMA Nationale.

Patricia PERON pense avoir lu que l' ADSMA devrait être invités au CTP des établissements. Elle va vérifier ce point qui a d'ailleurs été soulevé à l'intermandat. Monsieur Leroy, représentant de la DDAF est interpellé à ce propos.

Au CA du mois de juin sera présenté un projet de calendrier des activités de la saison 2005-2006. Chacun doit réfléchir à des

sorties et visites à proposer.

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance vers 13 h 00.